Relevé de conclusions – Commission Extramunicipale Budget et Evaluation de l'action municipale du 7 Décembre 2021

Le document joint en annexe est projeté et commenté.

Il est rappelé que les recettes communales proviennent principalement des dotations d'Etat qui devraient être identiques, et de la part communale des impôts locaux que les élus ne souhaitent pas augmenter. Cela signifie que les recettes ne peuvent augmenter dans ce contexte. Il convient donc d'être très vigilant quant aux dépenses de fonctionnement courantes (ressources humaines, consommations énergétiques...) afin de pouvoir continuer à verser les subventions aux associations à même hauteur que l'année 2021, et de poursuivre les programmes de travaux et d'investissement.

Les orientations présentées dans le rapport permettent d'équilibrer le budget, tout en réalisant les travaux qui y sont listés.

Certaines opérations de cette liste restent toutefois subordonnées à l'obtention de subventions émanant de l'Etat, de la région ou du département.

A noter que l'aménagement de la Place de l'Europe/rue Gabriel Moreau sera réalisé sur deux exercices budgétaires.

Une proposition est faite aux élus concernant la dépense énergétique. Il conviendrait de nommer un référent par site parmi le personnel municipal ou autre, afin de vérifier chaque soir que les lumières sont éteintes, que les radiateurs sont baissés, et les robinets bien fermés. Cela permettrait d'éviter des consommations inutiles. Cette suggestion sera présentée à la Municipalité.

Les participants s'étonnent du montant des travaux pour les écoles, liés à un défaut d'entretien constaté depuis plusieurs mandats. Il s'agit également d'une réhabilitation énergétique qui permettra de réaliser des économies de fonctionnement. Ces travaux devraient faire l'objet de subventions relativement conséquentes car ils rentrent dans les priorités du plan de relance de l'Etat.

L'attention des élus est également attirée sur les besoins de mobilité, en particulier des aînés. Les élus informent qu'une nouvelle organisation se met en place avec trois possibilités :

- La mise à disposition du club des aînés du minibus (sans chauffeur) pour leurs activités, tous les jours de la semaine, sur réservation

- La mise à disposition des pontois non mobiles du minibus avec chauffeurs, sur des créneaux prédéfinis, qui seront étendus prochainement, et l'information sera diffusée sur Pons info
- La mise à disposition du club des aînés du minibus avec chauffeur pour aller chercher les aînés pour des activités, sur les jours et heures ouvrés.

L'éclairage public fait l'objet d'un débat, même si les économies sont incontestables d'autres communes ont préféré changer leur équipement avec des candélabres qui s'allument uniquement au mouvement. D'autres encore ont supprimé une ampoule sur deux. Cette dernière disposition n'est pas concevable sur le réseau existant. Concernant l'allumage automatique, une évaluation du coût sera demandée avec le passage en LED de l'éclairage public. Mais les premiers renseignements pris font apparaître un coût dont l'amortissement serait très long à Pons compte tenu de la situation actuelle.

Les orientations du rapport n'appellent pas d'autres observations.

Questions diverses :

- Cinéma : Des séances plus régulières en VO anglaise ou US sont demandées.
- La sonnerie d'alerte ne retentit plus le dimanche, alors qu'il s'agissait d'un héritage de la guerre. Cette question est à voir avec les pompiers.
- Pigeons : les fenêtres ouvertes du château, pour collecter des pigeons, peuvent devenir problématiques pour l'état du grenier compte tenu de l'humidité. Par ailleurs des tirs aux pigeons ont été entendus sur les bords de Seugne. A voir avec la police municipale.

Fabienne DUGAS-RAVENEAU